

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 50

Artikel: Le théâtre et les Lausannois
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

même position que celui de l'exposition universelle de 1862, dans le voisinage de Hyde-Park ; il a une longueur de 1000 pieds sur une largeur de 500 pieds ; au centre se trouve un magnifique jardin, autour duquel s'étendent les galeries sur une largeur de 70 pieds.

Un rapport officiel très complet a été publié sur l'exposition de 1871. S. C.

Le théâtre et les Lausannois.

Il est des esprits chagrins et mal faits auxquels rien ne sourit et qui n'ont d'autre sphère d'activité que celle de la contradiction : ils s'attaquent à tout ; rien ne leur échappe. Le théâtre de Lausanne, œuvre toute de dévouement, n'est point resté à l'abri de leur critique. Tout a été mis en jeu pour jeter le froid sur l'ouverture de notre saison théâtrale, et l'arrivée d'un cirque à Lausanne ne fit que favoriser les détracteurs. Le cirque fut couvert d'éloges avant même qu'il eût débuté ; on se pâmait devant la beauté des chevaux, et la modicité des prix d'entrée était prônée par-dessus les toits. La cabale marchait si bien que M. Lejeune, désespéré devant l'indifférence du public, était à se demander s'il ne devait pas résilier ses engagements.

Mais cette crise ne dura pas, et nous en sommes heureux ; le bon sens de notre population a su faire justice de procédés aussi étroits, et aujourd'hui, les artistes de M. Lejeune sont accueillis à chaque représentation par une salle comble et sympathique.

Lorsque nous n'avions d'autre moyen de distraction que de mauvais cafés chantants, où notre jeunesse se donnait rendez-vous, nous entendions dire de tous côtés : « c'est inconcevable, c'est vraiment honteux qu'une ville comme Lausanne n'ait pas de théâtre ! » On cria ainsi pendant dix ans. Puis, quand des hommes dévoués à la chose publique se mirent à la brèche et nous dotèrent de ce théâtre tant désiré, après avoir eu à lutter contre des difficultés de tout genre, ceux qui avaient tant récriminé ne se turent point ; leur mot de ralliement fut : *A bas le privilège !*

Quoi ! messieurs les mécontents, vous exigeriez que ceux qui ont fait des sacrifices notables pour une œuvre qui n'a d'autre rapport que les agréments qu'elle nous procure, n'aient pas même une place assurée en payant !

La chose n'est vraiment pas soutenable.

Certainement le privilège n'est pas l'état normal ; mais nous devons l'accepter comme une conséquence toute naturelle des fautes du passé. Chaque fois que la question du théâtre était mise sur le tapis, on trouvait partout des gens qui vous disaient : « La commune de Lausanne a de trop lourdes charges ; elle a des bâtiments d'écoles à construire, des rues à percer, des fontaines à alimenter, etc. ; que ceux qui veulent un théâtre le paient. »

Eh bien, ceux qui l'ont voulu l'ont payé, et s'ils jouissent de quelques faveurs, c'est un droit que nul homme sensé ne peut leur contester.

Il y a, du reste, une compensation à tous les

maux. Ce privilège tant honni, est, croyons-nous, plus profitable que nuisible à la prospérité du théâtre ; c'est un stimulant dont notre population a besoin. Nous préférons voir la foule se presser aux portes des bureaux pour obtenir des billets que de voir le théâtre vide ou languissant.

Essayez de cacher les pâtisseries aux enfants ; ils feront tout ce qui leur sera possible pour les dérober ; servez leur en, au contraire, chaque jour un grand plat, ils finiront par ne plus s'en soucier, ou du moins à les regarder avec indifférence. Tels serions-nous peut-être si nous pouvions nous procurer des billets de théâtre à discrétion et à toute heure, sans la moindre difficulté.

Du reste, les actionnaires n'abusent point de leurs droits, et M. Lejeune a fait tout ce qui dépendait de lui pour faciliter le public. Notre devoir est donc de l'encourager, ainsi que son excellente troupe, dont le début mérite tous nos éloges.

L. M.

La poupée.

De tous les jouets de l'enfance, il n'en est pas qui excite plus le mépris des sots que la poupée ; il n'est point rare de les entendre formuler cette sentence, que la frivolité est innée chez la femme avec l'habitude d'une distraction si puérile. Les esprits forts, naturellement, se gardent bien d'y contredire.

Voyez un peu, mesdames, combien vous auriez tort de réclamer l'égalité des sexes ! Pendant que, jeunes filles, vous faites dans le commerce de vos poupées le doux et cruel apprentissage de la maternité, à côté de vous, ceux qui se croient déjà de petits hommes, apprennent le vilain métier de la guerre en jouant avec des soldats de plomb. Pendant qu'à l'aurore de la vie s'éveille en vous l'instinct des devoirs futurs, vos frères ne rêvent que bruits d'armes et combats meurtriers, où demain se mêleront vos larmes, chères fillettes, quand vous serez devenues grandes...

La poupée n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Ce jouet avait conquis le droit de cité chez les Romains. Au dire de Perse, les jeunes filles nubiles allaient suspendre leurs poupées aux autels de Vénus, témoignant par là qu'elles étaient d'âge à se livrer aux devoirs du mariage. C'était une coutume aussi d'ensevelir les morts avec leurs jouets, coutume pieuse et charmante qu'imitèrent les premiers chrétiens, et qui se fut peut-être continuée jusqu'à nous si la mort n'avait pas perdu toute espérance.

Victor Hugo, dans son gracieux portrait de Cossette, a dit avec un sens profond : « La poupée est un des plus impérieux et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dormir, endormir, se figurer que quelque chose est quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant, tout en jasant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites layettes, tout en cousant de petites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille,